

Les enfants "adoptés" en Espagne

Le Maroc délivre les premiers passeports

C'est une vraie bouffée d'air que le Maroc vient de donner aux familles kafiles en Espagne. Le gouvernement du royaume chérifien a octroyé, vendredi 13 septembre, les premiers passeports à près de trente enfants "adoptés" par des familles espagnoles dans le cadre du régime islamique de la Kafala. Quelques 36 demandes restent en suspens pour des raisons diverses. Explications.

Ils sont 26 sur 27 familles espagnoles à voir leur rêve se réaliser après que le gouvernement marocain ait délivré les premiers passeports aux enfants adoptés dans le cadre de la Kafala. Selon l'avocate, Nadia Mouhir, reprise par EFE, les passeports des enfants ont été livrés, hier dans l'après-midi à Rabat, aux familles concernées. Ces dernières ne sont plus qu'en attente d'un simple visa pour pouvoir se rendre dès la prochaine semaine en Espagne.

Toutefois, 36 autres familles espagnoles attendent de voir octroyer à leurs enfants adoptifs des passeports, notamment dans les villes de Casablanca, Agadir et Tanger où les processus sont gelés pour des raisons diverses. Depuis la semaine dernière, le procureur du roi a donné son approbation pour que le juge des enfants de la capitale du royaume accorde le « permis de sortie » pour ceux qui sont placés en famille d'accueil.

Selon certaines familles contactées par la même source, il y a eu quelques cas qui pourraient être retardés pour des questions de forme. Cependant, laissent entendre ces familles, aucun des dossiers présentés à Rabat n'a été rejeté. Pour les sources diplomatiques espagnoles, le Consulat de Rabat aurait même reçu des instructions pour « accélérer » la délivrance de visas aux enfants marocains.

Seulement, il est peu probable qu'on leur accorde tous le visa en une seule journée.



Les enfants adoptés doivent se voir garantir une éducation musulmane.

Des demandes d'adoption en hausse depuis 2009

A voir les chiffres du ministère marocain de la Justice, les demandes d'adoption d'enfants marocains ont évolué crescendo depuis 2009. Cette année, 147 passeports ont été accordés. En 2010, ce sont 227 autres qui ont été délivrés avant que 254 ne soient donnés en 2011. L'année dernière, le Maroc avait néanmoins gelé le processus avec l'arrivée d'un gouvernement islamiste dirigé par le Parti Justice et Développement (PJD). Les autorités marocaines insistent notamment sur le fait que les enfants adoptés doivent se voir garantir une éducation musulmane.

Il y a pratiquement une année, le ministre de la Justice, Mustafa Ramid, avait envoyé un circulaire aux procureurs pour que ces derniers rejettent les demandes des familles désireuses d'adopter des enfants marocains mais qui ne pouvaient pas justifier une « résidence habituelle » au Maroc. Cet acte a été vu comme la fin définitive de la tutelle des parents étrangers au Maroc mais aussi pour les familles marocaines résidentes à l'étranger. Lors de sa récente visite au Maroc, le roi Juan Carlos avait fait savoir que la question des adoptions était en train d'être traitée et que c'est la justice qui devrait avoir le dernier mot.

**El Hadji Mamadou Gueye
in Yabiladi**